

# RELEVÉ DES PRIX

PRIX DES SORTES MARCHANDES DE PAPIERS ET CARTONS RÉCUPÉRÉS  
 ACHETÉES SUR LES MARCHÉS FRANÇAIS ET DESTINÉES AUX USINES DE RECYCLAGE

## DONNÉES MENSUELLES

en €/tonne

			<b>aoû-07</b>	<b>aoû-06</b>	<b>juil-07</b>
Sortes ordinaires	1.02	Papiers et cartons mêlés d'origine, triés	78,15 - 80,67	42,18 - 45,13	78,52 - 80,21
	1.04	Emballages commerciaux	86,30 - 86,38	51,73 - 51,85	86,63 - 86,76
	1.05	Ondulés récupérés	95,46 - 97,36	60,23 - 62,38	95,48 - 96,97
Sortes à désencrer	1.06/1.06.01	Magazines invendus / Magazines invendus sans dos collés*	115,45 - 120,28	74,32 - 85,27	115,81 - 120,72
	1.08/1.09/1.10	Journaux et magazines mélangés*	NA - NA	76,65 - 82,71	105,84 - 113,04
	1.11 **	Papiers graphiques triés, pour désencrage *	82,84 - 93,61	55,15 - 59,18	81,25 - 91,63
	2.02	Journaux invendus	122,00 - 125,02	93,45 - 101,51	121,29 - 124,80
	2.05/2.06	Papiers de bureau triés / Archives couleur	102,60 - 135,81	84,27 - 102,74	118,67 - 136,16
Autres sortes dont sortes supérieures	3.03/3.04	Rognures blanches légèrement imprimées sans bois (avec colle) / Rognures blanches légèrement imprimées sans colle	188,00 - 198,27	147,10 - 152,56	184,04 - 192,31
	3.10	Imprimés sans bois	146,10 - 151,15	100,24 - 109,00	146,10 - 151,53
	3.17	Rognures blanches	269,10 - 274,47	246,29 - 258,29	271,23 - 276,71

\* conditionnement en balles ou en vrac

\*\* sorte en provenance des ménages (prix et volumes hors contrats de collecte sélective)

NB : les prix sont les prix "départ" (hors frais de transport) à la tonne des sortes marchandes de papiers et cartons récupérés, conformes à la norme NF EN 643 et conditionnées en balles de 600 kg à 1200 kg, pratiqués à l'achat par les usines de recyclage

Mention "na" (non appréciable) : au moins 3 réponses obtenues mais il manque celle d'un consommateur majeur empêchant la prise en compte significative du résultat.

Mention "nd" (non disponible) : moins de trois réponses obtenues.

Les déclarations des usines utilisées pour la réalisation de l'enquête (mois "m") sont pondérées par leur consommation du mois précédent (mois "m-1").

**Annexe technique disponible, sur simple demande, auprès du secrétariat**